

BENOIT TOUTON
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION GEFLUC AQUITAINE
6 Rue Terrasson
33 000 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

15 Rue Louis Cabié
33800, BORDEAUX
Tél : 05 56 49 46 30
Fax : 05 56 49 54 59
Mél : cabinet.touton@wanadoo.fr

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de BORDEAUX

Aux adhérents

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association GEFLUC AQUITAINE, 6 Rue Terrasson, 33000, BORDEAUX, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- La justification de mes appréciations
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les diligences auxquelles j'ai procédé.

Elles portent notamment sur les règles et les principes comptables suivis par votre association, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, ces informations sont décrites en annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

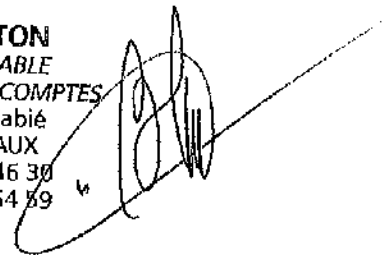
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bordeaux le 06 février 2017

Benoît TOUTON
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Benoît TOUTON
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
15, Rue Louis Cabié
33800 BORDEAUX
TEL. : 05 56 49 46 30
FAX : 05 56 49 54 89



	2016		2015	
RECETTES ORDINAIRES		8 207,68		4 020,72
Dons d'entreprises	5 140,82		3 128,49	
Dons de particuliers	3 066,86		892,23	
RECETTES EXTRAORDINAIRES		6 670,17		7 340,29
Subventions	6 670,17		7 340,29	
legs				
manifestations				
actions de prévention				
autres recettes				
report ressources non util. ex. ant.				
TOTAL DES RECETTES		14 877,85		11 361,01
AIDES À LA RECHERCHE		0,00		0,00
subventions directes				
répartition conseil scientifique				
engagements à réaliser				
AIDE AUX MALADES		19 185,78		8 961,71
diagnostic et traitement				
dépistage et prévention				
organismes d'aide aux malades				
aides directes	19 185,78		8 961,71	
ACTIONS DE PRÉVENTION		0,00		0,00
prévention				
documentation				
TOTAL MISSIONS SOCIALES		19 185,78		8 961,71
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		13,30		68,40
Fournitures de bureau				
Fournit. non stockées (eau/énergie)				
Fournitures d'entretien				
Fournitures administratives	13,30		68,40	
Sous-traitance générale				
Redevances de crédit-bail				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Locations immobilières				
Locations mobilières				
Charges locatives et de copropriété				
Entretien et réparations				
Maintenance				
Primes d'assurance				
Documentation générale				
Frais de conseils, assemblées				
SERVICES EXTÉRIEURS		1 150,18		1 238,24
Personnel intérimaire				
personnel détaché				
Rémunération d'intermédiaires				
Honoraires	492,00		492,00	
Frais actes et contentieux				
Annonces et Inscriptions				
Foires et expositions				
Imprimés Dépliants publicitaires				
Imprimés Documentation Prévention				
Pourboires et Dons			49,20	
Transports Divers				
Déplacements Délégués				
Déplacement assistante sociale				
Déplacements intervenants				

Certifié sincère et
régulier par le
Commissaire aux Comptes

	2016		2015	
Frais de déménagement				
Missions	615,55		394,30	
Réceptions			197,90	
Affranchissements	35,76		98,45	
Téléphone				
Fax				
Internet				
Services bancaires	6,87		6,39	
Cotisations				
Frais sur legs				
Taxe sur les salaires				
Participation formation (Etat)				
Allocation logement				
Participation formation (org.)				
IMPOTS ET TAXES		0,00		0,00
Autres Impôts et Taxes				
Charges sur congés à payer				
SALAIRES ET TRAITEMENTS		0,00		0,00
Rémunération gestion des dons				
Rémunération administratif				
Rémunération délégués				
Indemnités, avantages divers				
Rémunération assistante sociale				
Rémunération intervenants				
Congés à payer				
Charges sociales Dons				
Charges sociales Administratif				
Charges sociales délégués				
Charges sociales assistante sociale				
Charges sociales Intervenants				
Médecine du travail, pharmacie				
Cartes de transport				
Tickets restaurant				
Charges sociales / congés à payer				
AUTRES CHARGES		101,29		98,22
Redevances pour concessions, brevet				
Charges div. de gestion courante				
Versement statutaire à FEGEFLUC	101,29		98,22	
Charges exceptionnelles				
Charges sur exercices antérieurs				
Valeurs compt. élt. d'actif cédés				
Dotation amortissements				
Dot. aux prov. pour risques et ch.				
Engagt à réaliser/ressources affect				
CHARGES D'EXPLOITATION		1 264,77		1 404,86
TOTAL DES CHARGES		20 450,55		10 366,57
RÉSULTAT COURANT		-5 572,70		994,44
RÉSULTAT FINANCIER		13,42		16,93
produits financiers	13,42		16,93	
charges financières				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		0,00		13,90
produits exceptionnels			13,90	
charges exceptionnelles				
EXCÉDENT OU PERTE		-5 559,28		1 025,27

Certifié sincère et
régulier par le
Commissaire aux Comptes

GEFLUC DE BORDEAUX

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
AU 31 DÉCEMBRE 2016

Annexe au bilan clos le 31 Décembre 2016 dont le total est de 7.951,65 € et au compte de gestion présenté sous forme de liste faisant apparaître un déficit de 5.559,28 €.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

RAPPEL DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION

L'association a pour but de réaliser dans les départements de la Gironde, les Landes, la Charente, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques, l'action entreprise par la **Fédération Nationale du Groupement Des Entreprises Françaises dans la Lutte Contre le Cancer (FEGEFLUC)**, c'est-à-dire d'aider les malades (financements d'équipements, aide sociale, réinsertion professionnelle), de développer la prévention de la maladie dans les entreprises, et de financer la recherche.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . Continuité de l'activité
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les écritures comptables ont été enregistrées sur le vu des justificatifs classés dans le dossier des pièces comptables.

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Certifié sincère et
régulier par le
Commissaire aux Comptes

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

La présentation du compte d'emploi des ressources (CER) tient compte de la nouvelle réglementation applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/09.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières				
TOTAL	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées Provisions pour risques Provisions pour charges Provisions pour dépréciations				
TOTAL	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances	
							A plus 1 an	A plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé Créances rattachées à des participations Prêts (1) Autres Créances de l'actif circulant Créances clients et comptes rattachés Autres Charges constatées d'avance	262,74	262,74		Emprunts obligataires convertibles (2) Autres emprunts obligataires Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine Emprunts et dettes financières divers (2) Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	0	0	0	
TOTAL	262,74	262,74		TOTAL	0	0	0	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice. Prêts récupérés en cours d'exercice.				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice. Emprunts remboursés en cours d'exercice.				

Certifié sincère et régulier par le Commissaire aux Comptes

- (a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours.
 (b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES (PAR LA VOLONTÉ DU DONATEUR)

Situations	Montant initial (1)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	$D = A - B + C$
TOTAL	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

(1) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant initial de la subvention avec mention de l'année d'attribution

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS (PAR LA VOLONTÉ DU DONATEUR)

Situations	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	$D = A - B + C$
- Dons manuels					
Sous-total					
- Legs et donations					
Sous-total					
TOTAL	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Legs et donations	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
TOTAL	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DE SUIVI DES DONS EN NATURE RESTANT À VENDRE

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				
	A nouveau (stock initial) A	Utilisées B	Sorties vendues C	Stockées D	Solde (stock final) $E = A - B - C + D$
TOTAL	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Lilélé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Stockées D	Solde à la fin de l'exercice $E = A - B - C + D$
Ecart de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves					
Report à nouveau	12485,66	1025,27			13510,93
Résultat comptable de l'exercice	+1025,27		6584,55		-5559,28
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme					
Provisions réglementées					
Droits des propriétaires					
TOTAL	13510,93	1025,27	6584,55		7951,65

Certifié sincère et régulier par le Commissaire aux Comptes

AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

Origines		
- Excédent comptable définitivement acquis		1025,27
- Report à nouveau antérieur		12485,66
- Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif.		
Affectations		
- Report à nouveau	13510,93	
- Réserves (dont celle pour le projet associatif)		
- Fonds associatif sans droit de reprise	0,00	

PRODUITS À RECEVOIR 0,00

CRÉANCES À RECEVOIR 262,74
Cotisations entreprises à recevoir 262,74

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE 0,00

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE 0,00

DÉTAIL DES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS 0,00
Comptes fournisseurs
Comptes fournisseurs factures non parvenues

DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES 0,00

a) Organismes sociaux

URSSAF
ASSEDIC
Caisse de retraite
Caisse de prévoyance
Mutuelle

b) Taxe due sur les rémunérations

Formation professionnelle

c) Dettes concernant les congés payés

Dettes congés à payer
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires facturés au titre du contrôle des comptes 492,00
Honoraires facturés au titre de conseils et prestations de services

INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

NÉANT

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR AU 31/12	ÉCART
Livret d'épargne société générale	1908,51	1908,51	0,00
TOTAL	1908,51	1908,51	0,00

INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (bénévolats, mises à disposition.....) ³ NÉANT

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements sur aides accordées en Restant à verser au 31.12.2016 NÉANT

³. Les méthodes de quantification et de valorisation retenues sont à détailler.

COMpte D'EMPLOI DES RESSOURCES 2016

EMPLOIS		RESSOURCES		
	emplois de 2016 = compte de résultat	affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016	ressources collectées sur 2016 = compte de résultat	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016
MISSIONS SOCIALES		8.207,68		0,00
- aide à la recherche				8.221,10
- aides directes aux personnes	19.185,78	8.207,68	8.207,68	8.207,68
- prévention - information				
- versements autres organismes aide aux malades				
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		13,42	13,42	13,42
- frais appel à la générosité publique	17,88	13,42		
- frais recherche autres fonds privés	17,88			
FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
- dont versement Fédération Nationale	1.246,89			
	101,29			
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	20.450,55			
DOTATION AUX PROVISIONS				
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES				
EXCEDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE				
TOTAL GENERAL	20.450,55		5.559,28	8.221,10
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès de l'exercice			20.450,55	
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées				8.221,10
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		8.221,10		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Missions sociales				
Frais de recherche de fonds				
Frais de fonctionnement et autres charges				
TOTAL				TOTAL

NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

La présentation du Compte d'emploi des ressources (CER) a subi une refonte complète, pour être en conformité avec le règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par arrêté du 11 décembre 2008. Ce règlement norme la présentation du CER que les associations et fondations faisant appel à la générosité du public ont l'obligation de publier, conformément à la loi du 7 août 1991.

La nouvelle présentation permet de faire la distinction, par nature, des emplois des sommes issues de la générosité du public, en les dissociant en particulier des autres ressources telles que subventions, prestations de services ou autres.

POLITIQUE D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

Le Gefluc a toujours limité au maximum le recours à la publicité, à l'envoi massif de courriers de sollicitation (mailings), pour privilégier les contacts personnels de ses bénévoles et salariés.

Les frais d'appel à la générosité et de fonctionnement se trouvent ainsi limités à leur minimum.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Une subvention versée par notre Fédération nationale, en provenance du Fonds de dotation Guy Berthault, d'un montant de : 6.670,17 €

L'impossibilité de recruter des bénévoles pour assurer le renouvellement du bureau du Conseil met l'association dans une situation difficile, et met en jeu la continuité.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

Le déménagement annoncé du président et de la trésorière.

PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ

Stable

INFORMATIONS DIVERSES

EFFECTIF SALARIÉ

En nombre d'emplois équivalent temps plein (ETP): 0

EFFECTIF BÉNÉVOLE

Effectif global estimé des bénévoles apportant leur concours: 0,1

MONTANT GLOBAL DES TROIS RÉMUNÉRATIONS DES PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS NÉANT

Montant global des rémunérations des trois plus hauts cadres, salariés et bénévoles, avec mention des avantages en nature (art 20 de la loi 200-586 du 23/05/2006 - CC TAC 1.1.5).

MONTANT DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les administrateurs du Gefluc ne perçoivent aucune rémunération, de quelque nature que ce soit.

NATURE ET MONTANT DES FRAIS RÉELS REMBOURSÉS AUX ADMINISTRATEURS ET CADRES

(CC - TAC 1.1.5)

Déplacements du Président pour représentation de l'association auprès de la Fédération nationale : 615,55€

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONVENTIONS

NÉANT

Certifié sincère et
régulier par le
Commissaire aux Comptes

MANIFESTATIONS

NÉANT

a) MANIFESTATION 1 : TITRE xxx DATE

Produits bruts

Coût global

Bénéfice pour l'association

ENGAGEMENTS HORS BILAN

NÉANT

Emprunts auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre N....., l'engagement s'élève à la somme totale de€

Se décomposant comme suit :

- Capital restant dû Néant
- Intérêts restant dus Néant

Crédits-bails**RETRAITEMENT DES CREDITS -BAILS**

	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
Sous-total					
REDEVANCES PAYÉES					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
Sous-total					
REDEVANCES RESTANT À PAYER					
- à un an au plus					
- à + d'un an et cinq ans au plus					
- à + de cinq ans					
Sous-total					
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à + d'un an et cinq ans au plus					
- à + de cinq ans					
Sous-total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Certifié sincère et
régulier par le
Commissaire aux Comptes

Charge future concernant les indemnités de départ en retraite

NÉANT

Legs et donations (les montants restant à encaisser doivent faire l'objet d'un suivi individualisé)

NÉANT

Cautions reçues et données. NÉANT

BENOIT TOUTON
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION GEFLUC AQUITAINE
6 Rue Terrasson
33 000 BORDEAUX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2016**

15 Rue Louis Cabié
33800, BORDEAUX
Tél : 05 56 49 46 30
Fax : 05 56 49 54 59
Mél : cabinet.touton@wanadoo.fr

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de BORDEAUX

Aux adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Bordeaux le 06 février 2017

Benoît TOUTON
COMMISSAIRE AUX COMPTES



Benoît TOUTON
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
15, Rue Louis Cabié
33800 BORDEAUX
TEL. : 05 56 49 46 30
FAX : 05 56 49 54 59